

Le **lundi 08 avril deux mille dix-neuf** à dix-huit heures trente, les Conseillers Municipaux se sont réunis, salle de la mairie, suite à convocation en date du 02 avril 2019, sous la Présidence de Monsieur Marc BOUTROY.

Etaient présents : Mesdames Gertrude LEJOSNE, Marie-Paule CAMPION, Messieurs Marc BOUTROY, William ALLART, Louis KALTENBACH, Louis BOUTROY Frédéric LOKIETEK, Didier HAMY, Bruno FLAMENT.

Etaient absents excusés : Fabien MARTIN, Catherine VEROVE (qui donne pouvoir à Madame LEJOSNE Gertrude)

La séance a été ouverte par Monsieur Marc BOUTROY, Maire.

Le compte rendu de la réunion précédente a été envoyé auparavant à chaque membre du Conseil Municipal.

L'Assemblée l'a adopté à l'unanimité.

Monsieur Louis BOUTROY été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire passe à **l'ordre du jour** :

Approbation du compte rendu du 27/03/2019.

- **Vote du compte de gestion**

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le compte de gestion qui est en concordance avec le compte administratif par conséquent, celui-ci est adopté à l'unanimité.

- **Présentation et vote du budget primitif**

Service ECOLE : le fonctionnement est équilibré à 65 530 euros, l'investissement à 5 350 euros. Adopté à l'unanimité.

A ce jour, l'effectif de l'école est de 76 enfants dont 56 élèves pour Peuplingues et de 12 élèves pour Escalles + de 8 élèves de l'extérieur, soit un total de 76 élèves.

Ne pouvant réclamer aux enfants de l'extérieur et conformément à la convention, il est proposé la répartition suivante et la participation de chaque commune.

Peuplingues $\frac{40\,750}{68} \times 56 = 33\,558 \text{ €}$

68

Escalles $\frac{40\,750}{68} \times 12 = 7\,192 \text{ €}$

68

Soit un total de : 40 750 €

Les deux communes verseront leur participation en une fois en juillet 2019.

Après un vote, ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Service MAIRIE : Le fonctionnement est équilibré à 411 273.33 €, en investissement dépenses à 163 862.17 €, en recette 364 154.14 €.

Globalement (tableau joint).

L'ensemble a été adopté à l'unanimité des présents.

- **Travaux église**

Monsieur le Maire informe l'assemblée, qu'il a été nécessaire de réaliser des travaux supplémentaires à l'église.

Soit : Ebrasements des vitraux : 3 258.50 € HT 3 910.40 € TTC

Travaux plâtrerie sacristie,

Remplacement d'une porte,

Réparation préchoir et confessionnal

5 044.55 € HT

6 053.46 € TTC

Par mesure de sécurité, fixation de la cloche, remplacement des poutres,
et plancher, maçonnerie de briques

4 356.92 € HT

5 228.30 € TTC

TOTAL =

12 659.97 € HT

15 192.16 € TTC

Considérant que ces travaux avaient déjà été vus lors des visites de chantier, et qu'ils étaient nécessaires après un vote, ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

- **Achat d'un jeu pour enfants**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée, que suite à la demande des parents, lors de la dernière réunion, il a été décidé d'installer un jeu à proximité de l'école en fonction du budget.

Ayant pu intégrer cet achat dans le BP, il est proposé d'acquérir et d'installer le jeu "La citadelle d'ELODIE" pour un montant de 3 710 € HT soit 4 452.00 € TTC aux établissements ALTRAD MEFRAN.

- **Achat d'une sonorisation**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée, qu'il a été décidé d'acheter une sonorisation portable chez ETS SPENCER pour sonoriser la salle de la Mairie et les chapiteaux.

Le budget primitif permettant cet achat, il est proposé de le réaliser pour un montant de 2 445.92 € H.T. soit 2 935.10 € TTC.

Adopté à l'unanimité.

- **Travaux école**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée, qu'il a été informé par le directeur de l'école, qu'à la rentrée de septembre, nous allons peut être avoir l'ouverture d'une quatrième classe au sein du RPI.

Par conséquent, il faut préparer les locaux.

Les membres du Conseil Municipal ont visité l'école, et ont convenu qu'il était nécessaire de prévoir une peinture pour l'ensemble des locaux.

Monsieur le Maire propose un devis de 2 auto-entrepreneurs qui travaillent ensemble :

Gilles RECOLET pour 4 500.00 € H.T.

Christophe DUQUENOY pour 4 500.00 € H.T.

Fournitures de peinture

chez THEODORE pour 2 765.58 € H.T.

= 11 765 .58 € H.T.

Adopté à l'unanimité des présents et autorise Monsieur le Maire à signer l'accord aux entrepreneurs et au fournisseur de peinture.

Les travaux devront être effectués entre le 10/07 et le 10/08/2019.

Ensuite Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il est possible d'obtenir une participation du Département au titre du FARDA.

A l'unanimité des présents, l'Assemblée sollicite une subvention au taux de 20 % sur le H.T. au titre du FARDA soit : 11 765.58 € X 0.20 = **2 353.11 €**.

Considérant que les travaux doivent être terminés pour la rentrée scolaire,

l'Assemblée demande l'autorisation de commencer les travaux dès le 10 juillet 2019.

Elargissement du périmètre de l'agglomération

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le Tribunal Administratif de Lille, a annulé l'Arrêté Préfectoral du 23/09/2016.

Par conséquent, propose à l'Assemblée d'approuver un nouveau périmètre : à savoir l'adhésion des communes de Fréthun, Hames-Boucres, Les Attaques, Nielles-Les-Calais, Bonningues-les-Calais, Peuplingues et Pihen-les-Guines.

Adopté à l'unanimité.

L'extension du columbarium est reporté.

La réunion s'est terminée à 20 H30.

- **Questions diverses**

Néant.

